

« Programme de renforcement des capacités de l'Agence pour le Développement Social (ADS) dans la mise en œuvre des conventions sur la Biodiversité, le Désertification, les Changements Climatiques, les Polluants Organiques Persistants et les Eaux Internationales. »

Fiche d'Information

Numéro de projet

Durée du Projet

Novembre 2005
Octobre 2008

Budget

ADS	450 000 USD
PNUD	35 000 USD
FEM	450 000 USD
TOTAL	935 000 USD

Organisme gouvernemental chargé de l'exécution

- L'Agence pour le Développement Social

Localisation géographique

National

Modalités de mise en œuvre

L'appui technique des associations en matière de montage de projet est coordonné par le PFM/FEM qui travaille en étroite collaboration avec les coordinations régionales de l'ADS autour des demandes conjointes.

Contexte

Le Programme de partenariat entre l'ADS et le Programme de Micro-Financements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) vise à renforcer l'intervention de l'ADS dans la mise en œuvre de 5 conventions internationales relatives à :

- La biodiversité
- Aux changements climatiques
- La désertification
- Aux Polluants Organiques Persistants
- Aux Eaux Internationales

Il permet dans un même temps au PMF/FEM d'élargir l'impact des actions pilotes qu'il finance en institutionnalisant les approches testées à travers le vaste réseau de proximité de l'ADS.

Les principales actions du projet consistent à :

- Financer des projets pilotes conjoints
- Former le personnel de l'ADS en matière de suivi et de gestion des projets environnementaux
- Développer des modules de formation pour les associations
- Définir une stratégie d'intervention de l'ADS en matière de mise en œuvre de ces 5 conventions.

Objectifs du projet

Objectif global: L'objectif global recherché à travers cette coopération d'une durée de 3 ans est la contribution à l'intégration des aspects environnementaux dans les projets réalisés par l'ADS :

Objectif spécifique: Contribuer à renforcer la mise en œuvre des 5 conventions dans le cadre des projets financés par l'ADS et renforcer la diffusion des expériences testées dans le cadre PMF/FEM

Résultats escomptés

1. Capacité technique des agents de l'ADS renforcée en matière d'identification, montage et gestion des projets Biodiversité/CC/POP/et Désertification
2. Au moins 9 à 15 projets conjoints financés et mis en œuvre (entre 3 à 5 projets par an)
3. Au moins 9 à 15 projets conjoints financés et mis en œuvre (entre 3 à 5 projets par an)
4. La stratégie et les procédures de gestion de l'ADS intègrent des orientations sur les projets à financer dans le domaine des 5 conventions
5. Cinq modules de formation pour les associations établis dans les domaines des conventions sur les CC, BD, POP, LCD et EI.

Indicateurs de performance

Résultat 1

- Au moins 30 agents des directions régionales formés sur les modalités d'intervention dans les domaines de la biodiversité, des CC, des POP et de la désertification.
- Au moins 5 agents de la Direction centrale formés
- 80% des connaissances techniques transmises dans le cadre des formations sont assimilés par les agents.

Résultat 2

- De 9 à 15 projets financés
- Au moins 50 associations informées sur les axes de financement du programme de coopération
- Au moins 15 associations appuyées
- Au moins 24 missions organisées sur les trois ans

Résultat 3

- Les procédures et stratégie de l'ADS établies dans les domaines des 5 conventions

Résultat 4

- Cinq modules réalisés